



DISPONIBILITE D'EMPLACEMENTS DE PANNEAUX PUBLICITAIRES

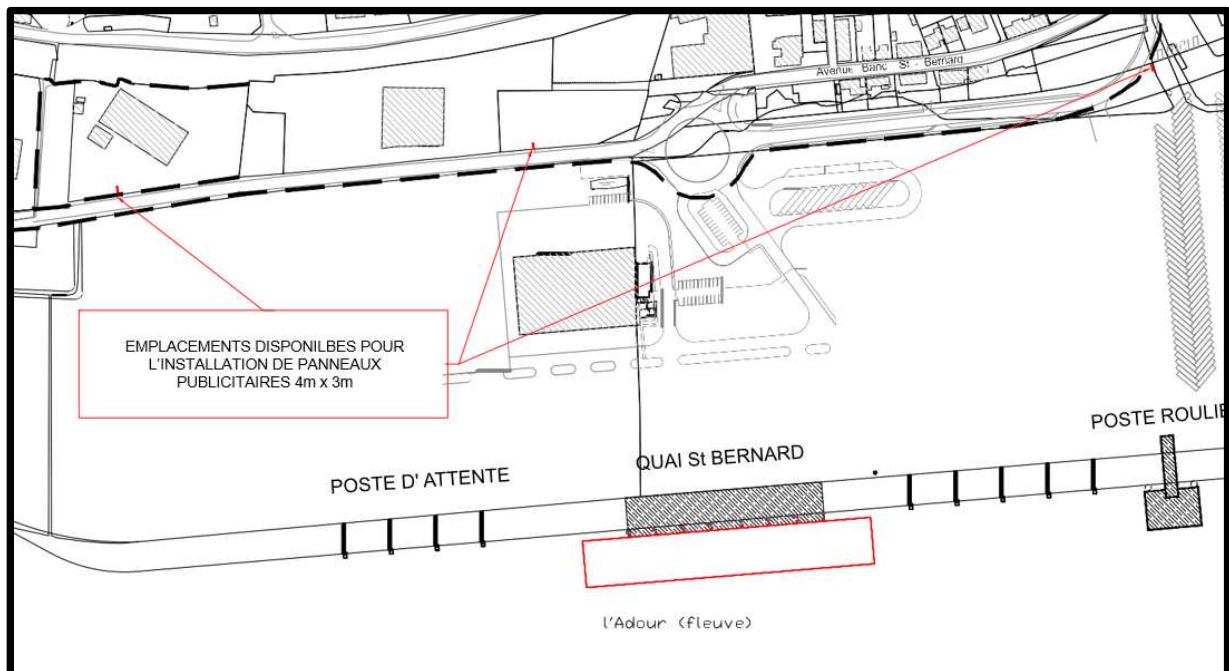
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque gère le port de Bayonne par délégation de service public pour le compte de la Région Nouvelle Aquitaine, mission qui comprend notamment la gestion des espaces fonciers du domaine portuaire.

Prochainement, trois emplacements dédiés à l'installation de panneaux publicitaires seront disponibles sur la zone portuaire le long du chemin de Saint Bernard à Bayonne.

Ces emplacements pourront être concédés par le biais d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) précaire et révocable conformément à l'ordonnance N02017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Cette attribution se fera suite à une procédure de sélection préalable à la conclusion de l'AOT du domaine public.

I / DETAILS DES EMBLEMENTS DISPONIBLES :





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



- Adresse : chemin de Saint Bernard– 64100 BAYONNE
- Surface projetée au sol : 15 m² par panneau
- Disponibilité : courant 2024
- En bordure du chemin de Saint Bernard, axe très fréquenté tant en sortie qu'en entrée de Bayonne
- Possibilité de louer 1 ou plusieurs panneaux

II / TARIFS :

Les autorisations d'occupation sont consenties moyennant une redevance d'occupation calculée à partir du tarif de l'Outillage Public.

Ces redevances, fixées à la signature, correspondent à la situation économique du moment et varient dans le temps et dans les mêmes conditions que les tarifs de l'outillage public applicables au port de Bayonne.

Pour l'année 2023, le tarif public appliqué est le 20a, à savoir 0,97€/m²/jour avec un minimum de surface facturé de 15 m².

III / EXAMEN DES CANDIDATURES :

Le jugement des candidatures sera effectué sur la base de la qualité du dossier de réponse.

Les dossiers de candidatures devront comporter les éléments suivants :

- **Présentation générale de la société : activité, moyens humains et matériels, son marché, éléments financiers...**
- **Engagement du candidat de proposer l'affichage de campagnes de communication du port de Bayonne, la fréquence et la durée de chacune d'entre elles seront définies dans le dossier de candidature présenté.**

Dépôt des candidatures à adresser :

CCIBPB Service Exploitation du port de Bayonne
850, route de la Barre
40220 Tarnos